



**Arrêté municipal portant réglementation de la circulation dans le cadre de l'Événement « CHASSE AUX ŒUFS » organisé par Maincy Pour Ses Enfants**

ARRÊTE N° 2026/17

Le Maire de la Commune de Maincy,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1 et L. 2212-2 ;  
VU le Code de la Voirie routière, notamment ses articles L. 113-2, L. 141-2, R. 116-2 et R. 141-14 ;  
VU le Nouveau Code pénal, notamment ses articles 131-13 et R. 610-5 ;  
VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU l'événement « CHASSE AUX ŒUFS » organisée par l'Association MAINCY POUR SES ENFANTS le SAMEDI 11 AVRIL 2026 A PARTIR DE 10H sur la commune de MAINCY, et notamment dans le Parc du Château de Vaux le Vicomte ;

VU le départ de cet événement qui aura lieu devant la Mairie de Maincy ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules sur le circuit du cortège des enfants ;

CONSIDÉRANT que pour le bon déroulement de l'intervention et afin d'assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de fixer les conditions suivantes ;

**ARRÊTE :**

Art. 1<sup>er</sup>: La circulation sera interrompue temporairement au passage des enfants et des accompagnateurs le samedi 11 avril 2026 à partir de 10h00 rue Albert et Edme Sommier à Maincy.



Une participation d'environ 80 personnes, susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment, est estimée

**Art.2 :** L'encadrement et la sécurité seront assurés par les organisateurs munis de gilets jaunes.

**Art.3 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Art.4 :** Tous les agents de la force publique sont chargés de veiller à l'exécution du présent arrêté, dont un exemplaire sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Melun
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police de Melun
- Police Intercommunale
- SDIS de Vaux-le-Pénil
- Association MAINCY POUR SES ENFANTS

Maincy, le 26 mars 2026

Le Maire,  
Alain PLAISANCE

